

Atelier-Citoyen n°2

Comment lever les freins à l'énergie solaire thermique et photovoltaïque dans l'Eurométropole ?

Ostwald – 10 février 2023



Déroulé

- Mot d'accueil - Fabienne BAAS, Maire d'Ostwald
- Présentation du CODEV et de sa démarche sur l'énergie – Dominique MARTIN
- Enjeux et périmètre de l'atelier sur l'énergie solaire – Pascale OBERLÉ, Jean-Georges MOEBS et Denis TSCHAEN
- Échanges

Le CODEV... C'est quoi ?

La démarche citoyenne sur l'énergie

Le contexte

- Délibération du Conseil de l'Eurométropole sur la révision du schéma adoptée le 4 février 2022. La délibération désigne le Conseil de développement pour le volet consultation citoyenne.

- Lettre de mission de la Présidente en date du 7 juin 2022

... entre temps, une crise énergétique exacerbée par la guerre en Ukraine

« Le Conseil de développement (...) est sollicité pour éclairer les arbitrages qu'auront à rendre les élus. Il est invité à :

- **s'interroger sur les conditions acceptables permettant de réduire les consommations énergétiques** sur notre territoire dans une perspective d'efficacité et de sobriété énergétique (réduction de 50% des consommations énergétiques à l'horizon 2050)
- **stimuler l'engagement citoyen** pour réduire la consommation énergétique
- **apprécier les avantages, les inconvénients et l'acceptabilité sociale des différents choix énergétiques possibles** pour la production locale et la distribution énergétique du point de vue des citoyens de la métropole. »



Les étapes de la démarche citoyenne

Octobre-novembre 2022 : recueil de la parole des citoyens sur la **sobriété énergétique**

- 17 octobre au 30 novembre : consultation citoyenne en ligne sur la plateforme make.org Question posée : « *Comment atteindre la sobriété énergétique, individuellement et collectivement, sur le territoire de l'Eurométropole ?* »
- 8 novembre - Aubette : débat citoyen – Présentation des enjeux pour le territoire et échange sur les mesures individuelles et collectives en faveur de la sobriété énergétique

Janvier – mars 2023 : 4 ateliers citoyens ouverts au public axés sur les différents choix pour la production et la distribution énergétiques locales (et la rénovation thermique des bâtiments)

Avril-mai 2023 : Synthèse de la démarche citoyenne et restitution aux habitant.es et élu.es

Juin 2023 : Remise de la contribution du CODEV en vue de la délibération prévue fin 2023/début 2024

Les ateliers citoyens dans les communes



Schiltigheim : « *Les réseaux de chaleur urbains : facteur d'autonomie énergétique ?* »

Mercredi 18 janvier 2023 - salle de l'Aquarium - 18h30-20h30

Ostwald : « *Comment lever les freins au développement de l'énergie solaire thermique et photovoltaïque ?* » - Vendredi 10 février 2023 – 18h30-20h30

Eschau : « *Comment généraliser la rénovation thermique des bâtiments ?* »

- Jeudi 9 mars 2023 – centre Camille Claus – 18h30-20h30

Lampertheim : « *Biogaz et bois-énergie : quelle place dans le mix énergétique ?* » - Mairie de Lampertheim – Jeudi 23 mars - 18h30-20h30

Infos à retrouver sur : stras.me/debat-energie



Enjeux et périmètre de notre atelier sur l'énergie solaire

Quelques repères

LES ENJEUX de la transition énergétique

LES INSTALLATIONS:

Solaire photovoltaïque /solaire thermique

Les MODALITES DE PRODUCTION de l'énergie solaire

Production individuelle

Production collective

Production à visée industrielle/ commerciale

LES ENJEUX

Nous nous trouvons dans un contexte d'urgence économique et climatique: il faut mettre en œuvre toutes les alternatives possibles aux énergies fossiles qui vont se raréfier, qui sont chères *et massivement importées*, et qui dérèglent le climat.

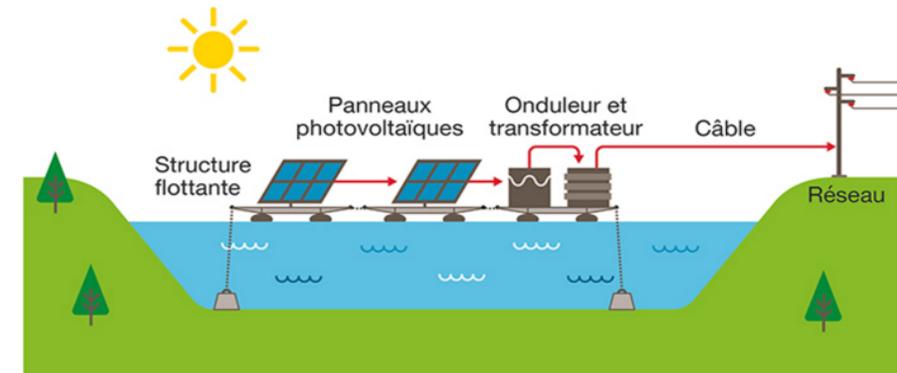
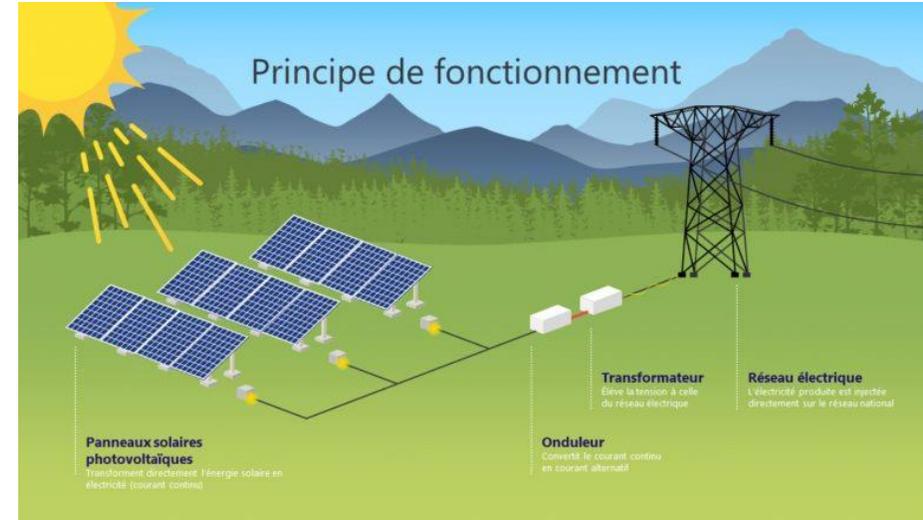
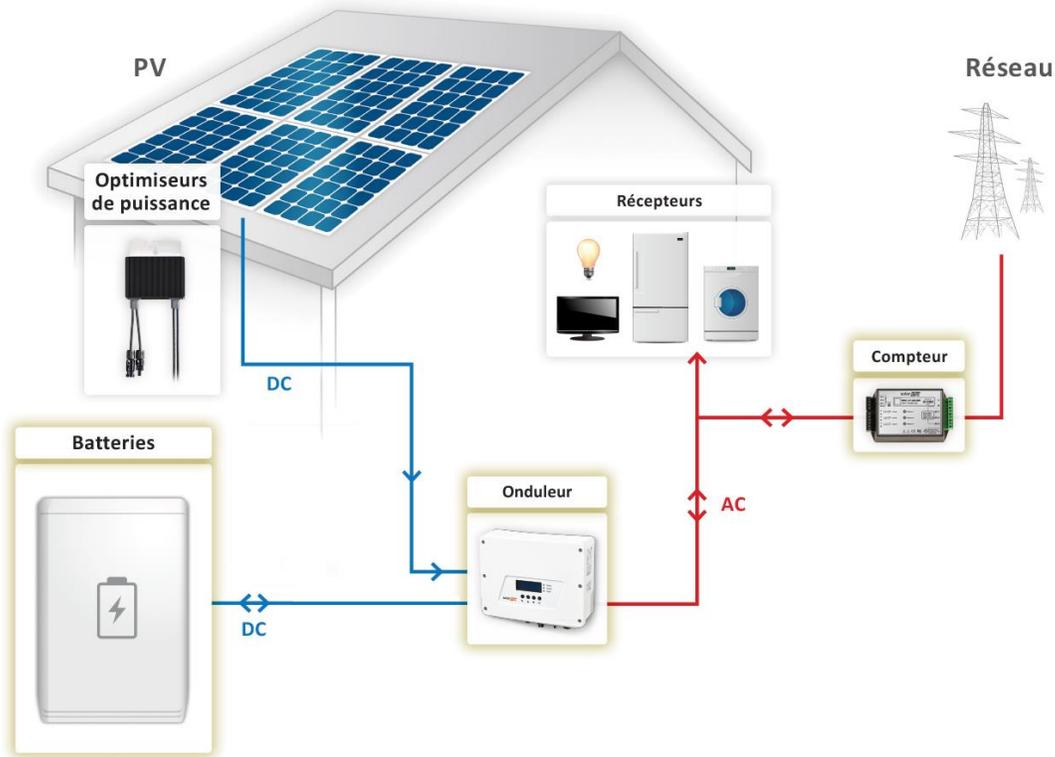
Nous avons l'obligation d'arriver à la neutralité carbone en 2050 (objectif internationaux et nationaux déclinés dans le plan climat au niveau local).

La révision du schéma directeur des énergies de l'Eurométropole répond aussi à ces enjeux.

Au niveau national, la *loi d'accélération des énergies renouvelables* a été définitivement adoptée par l'Assemblée Nationale début février. Elle a pour objectif de rattraper le retard de la France, *notamment sur l'énergie d'origine solaire*.

LES INSTALLATIONS

1 – Solaire Photovoltaïque : transforme le rayonnement solaire en électricité.

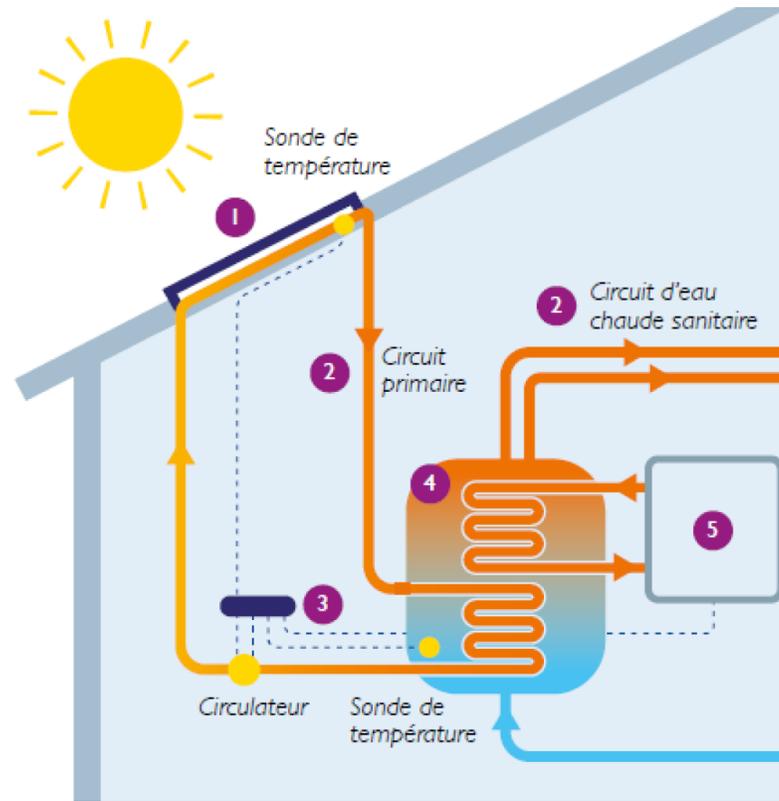


La structure flottante s'adapte au niveau d'eau du lac.

LES INSTALLATIONS

2- Solaire Thermique :

Les panneaux produisent de la chaleur qui peut être utilisée pour la production d'eau chaude sanitaire ou le chauffage (via réseaux de chaleur). Les réseaux de chaleur alimentés par solaire thermique se développent dans certains pays (Danemark, Allemagne).



LES MODALITES DE PRODUCTION

1- la production individuelle

destinée *principalement* à l'autoconsommation pour l'habitat - ou pour une entreprise - avec possibilité de vente du surplus au réseau

2- la production collective

pour l'alimentation en autoconsommation d'un ensemble de bâtiments publics (école, gymnases, ...), un secteur d'habitat (notamment social, petits lotissements), un parc d'activité... - et/ou la vente au réseau.

3- la production à grande échelle à destination industrielle, ou commerciale

Les endroits permettant de développer ces installations à plus grande échelle :

- Les friches : industrielles, ancien site militaire, en bordure des routes, ...ex : Reichstett, Entzheim
- Les grands parkings (obligatoire par la loi)
- Les plans d'eau, gravières artificielles

Place aux échanges !

Recueil de vos avis/questionnements sur 3 dimensions

- **Quels questionnements / quels freins identifiez- vous pour passer au solaire pour alimenter votre logement ou un local d'activité industrielle ou tertiaire ?**
- **Quelles questions / quelle perception avez –vous sur les modes de production collectifs pour alimenter des équipements publics/un groupe de logements/ un parc d'activités ou alimenter le réseau ?**
- **Quelles questions / quelle perception avez-vous sur les perspectives de production commerciale (centrale solaire) pour alimenter le réseau ? -**

Merci pour votre participation !

Retrouvez nous sur **LinkedIn** :

 @Conseil de Développement de l'Eurométropole de Strasbourg

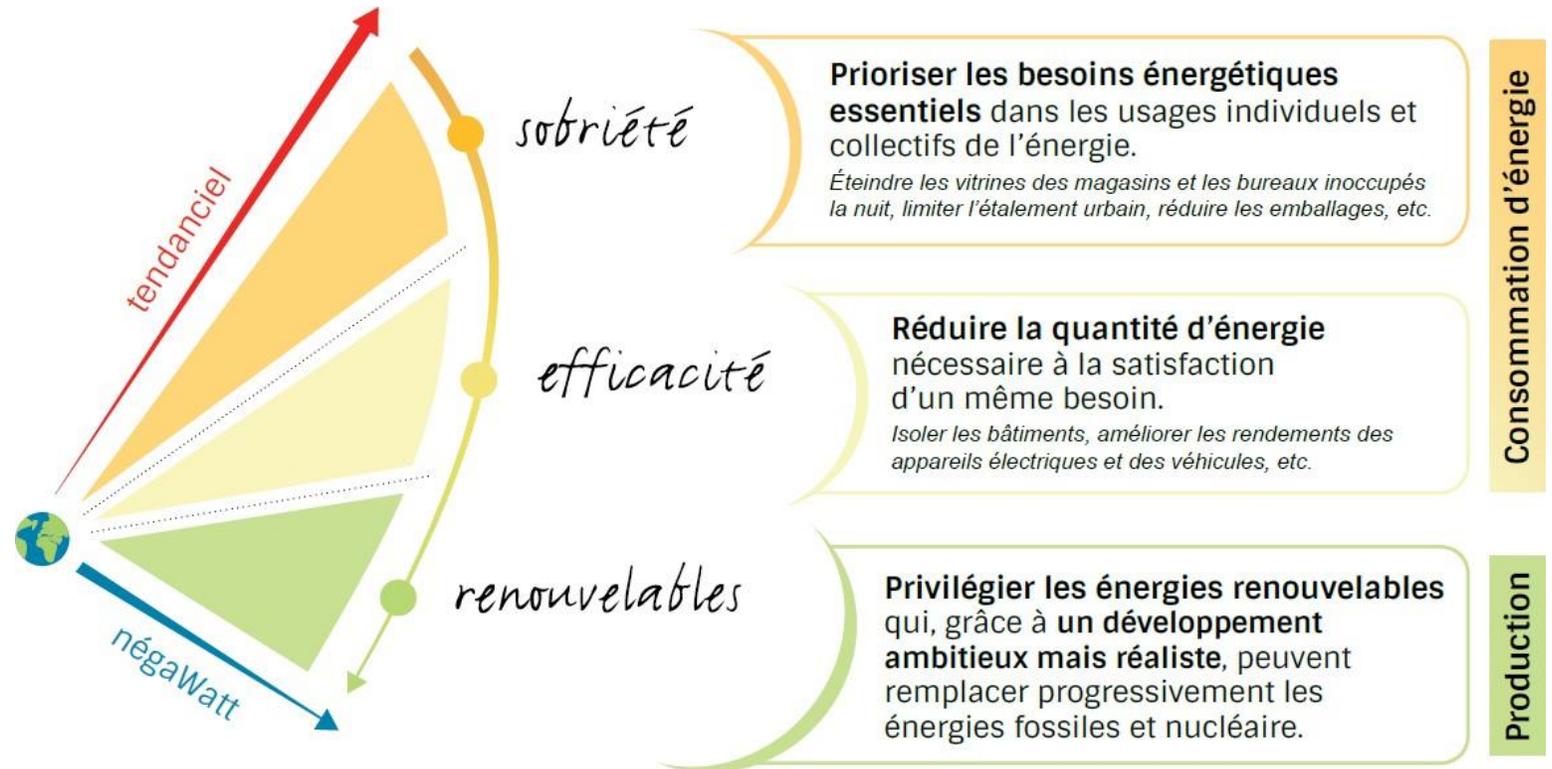
Abonnez vous à notre newsletter: stras.me/lettre-info-codev

Une démarche systématique pour répondre à un problème systémique.



Léguer aux générations futures des bienfaits et des rentes plutôt que des fardeaux et des dettes

www.negawatt.org

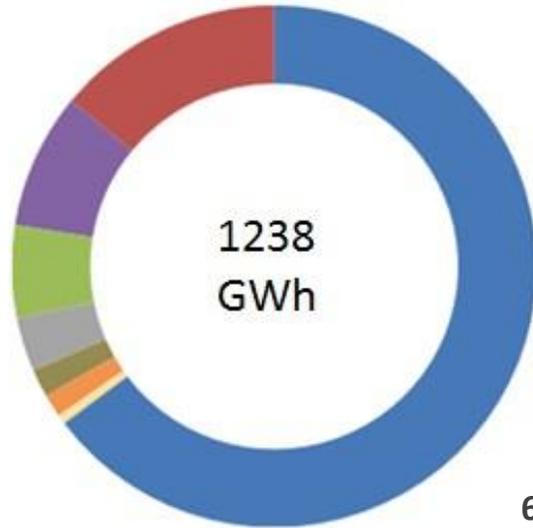


<https://negawatt.org/Scenario-negaWatt-2022>

Nous produisons déjà
des énergies renouvelables

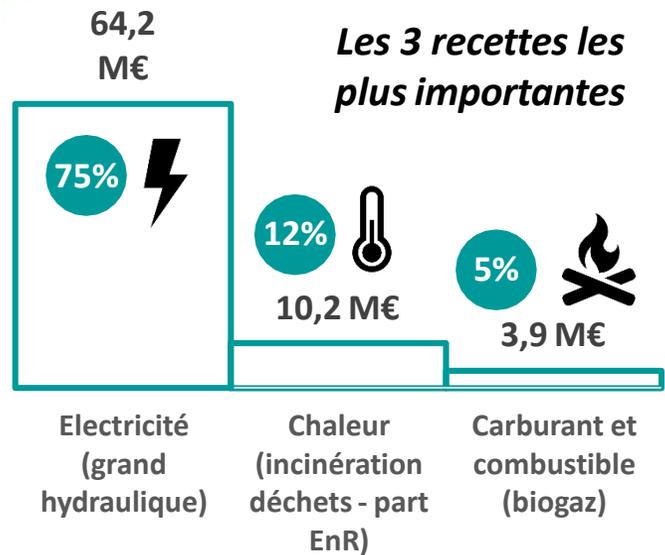
Et il nous faut aller plus loin pour
gagner en autonomie énergétique

-  Hydraulique (65%)
-  Géothermie (chaleur) (2%)
-  Géothermie très haute énergie (0%)
-  Solaire thermique (1%)
-  Agrocarburants (0%)
-  Incinération déchets - part EnR (14%)
-  Solaire photovoltaïque (1%)
-  Cultures énergétiques (0%)
-  Biogaz (3%)
-  PACs aérothermiques (8%)
-  Bois-énergie (EnR) (6%)



Production
d'énergie
renouvelable par
filère en 2020
*ATMO Grand Est –
Invent'Air V2022*

Recettes
totales
85,3 M€
(données 2019)



= 20 % de nos
consommations
énergétiques

 **Facture nette globale**
1,14 M€

 **Facture nette globale/hab**
2,27 k€

*Données 2020 avant
l'inflation énergétique*

Consommation d'énergie

Objectif 2030

-30% par rapport à 2012
soit 4586 GWh PCI

Objectif 2050

-55% par rapport à 2012
soit 2948 GWh PCI

GES

Objectif 2030

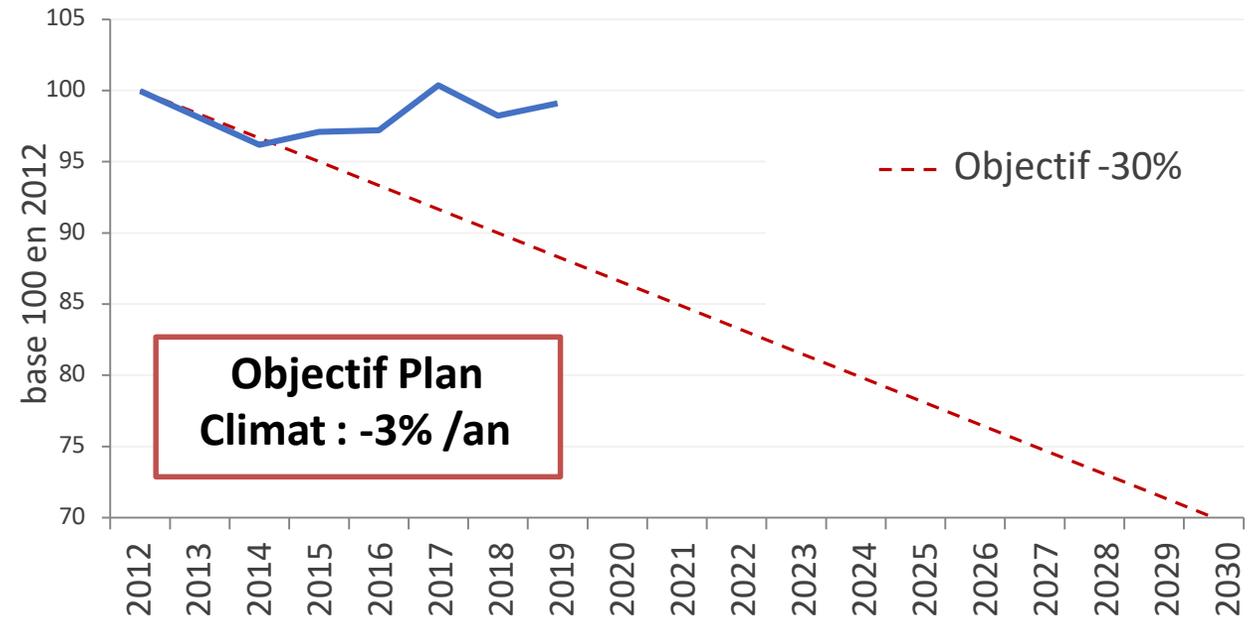
-40% par rapport à 1990
soit 14 ktCO₂e

Objectif 2050

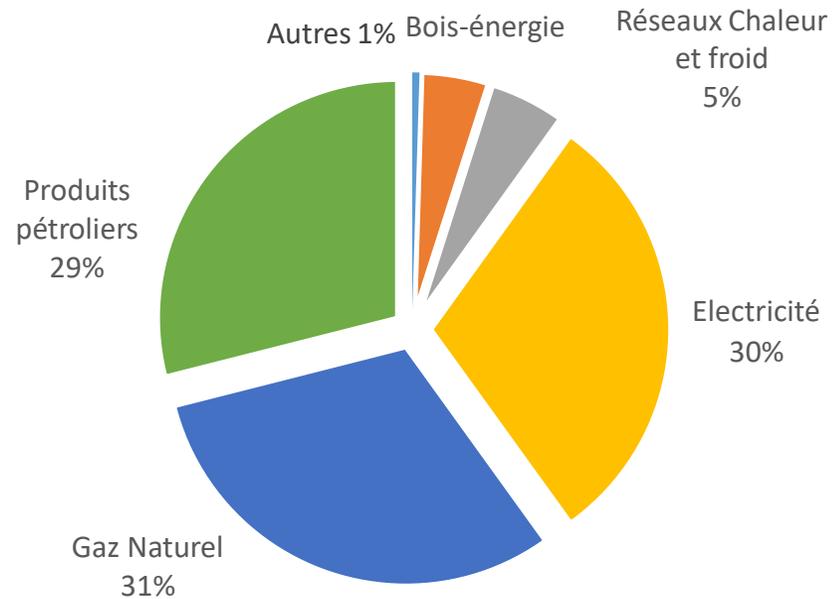
-90% par rapport à 1990
soit 4 ktCO₂e



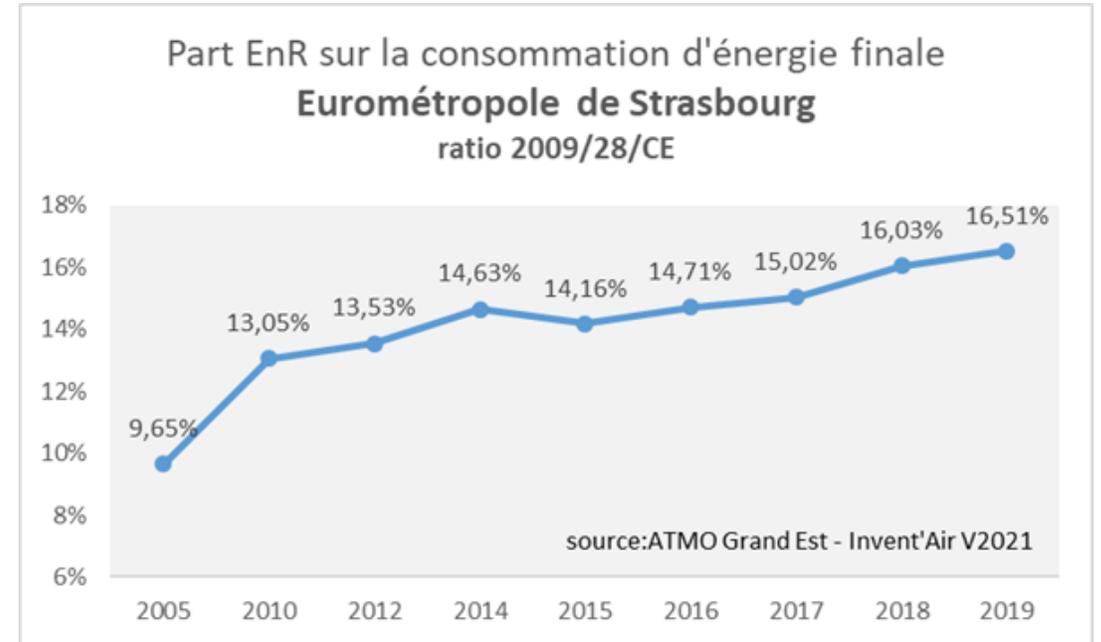
Evolution de la consommation énergétique finale corrigée du climat au regard de la trajectoire pour atteindre l'objectif 2030 - Eurométropole de Strasbourg



Répartition des consommations énergétiques par type d'énergie – Eurométropole de Strasbourg

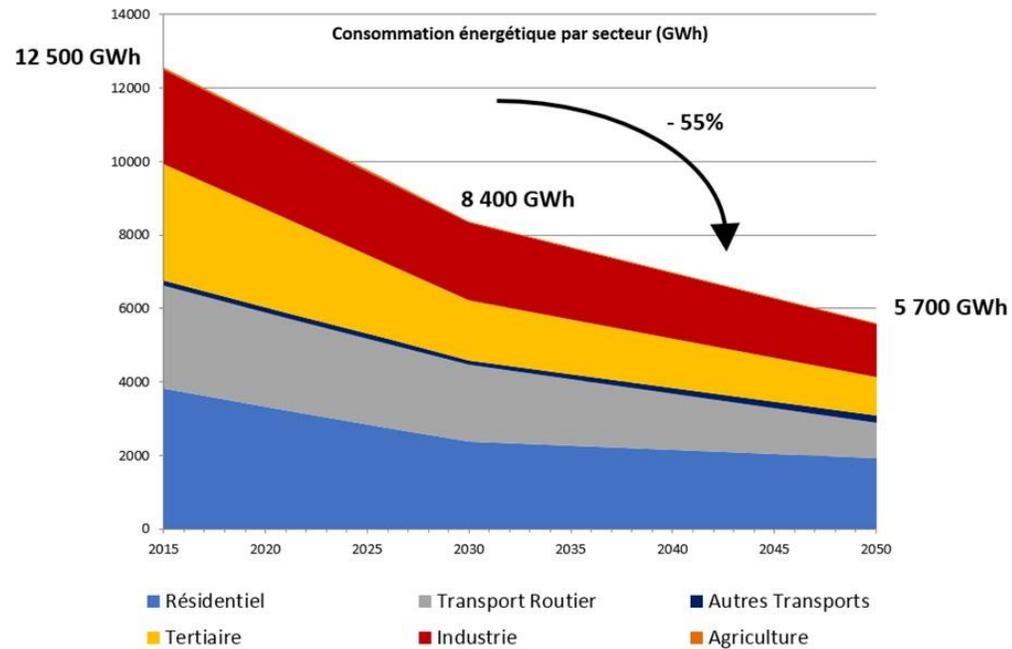


Consommation énergétique finale corrigée des variations climatiques
Source ATMO Grand Est Invent'Air 2019 –V2021



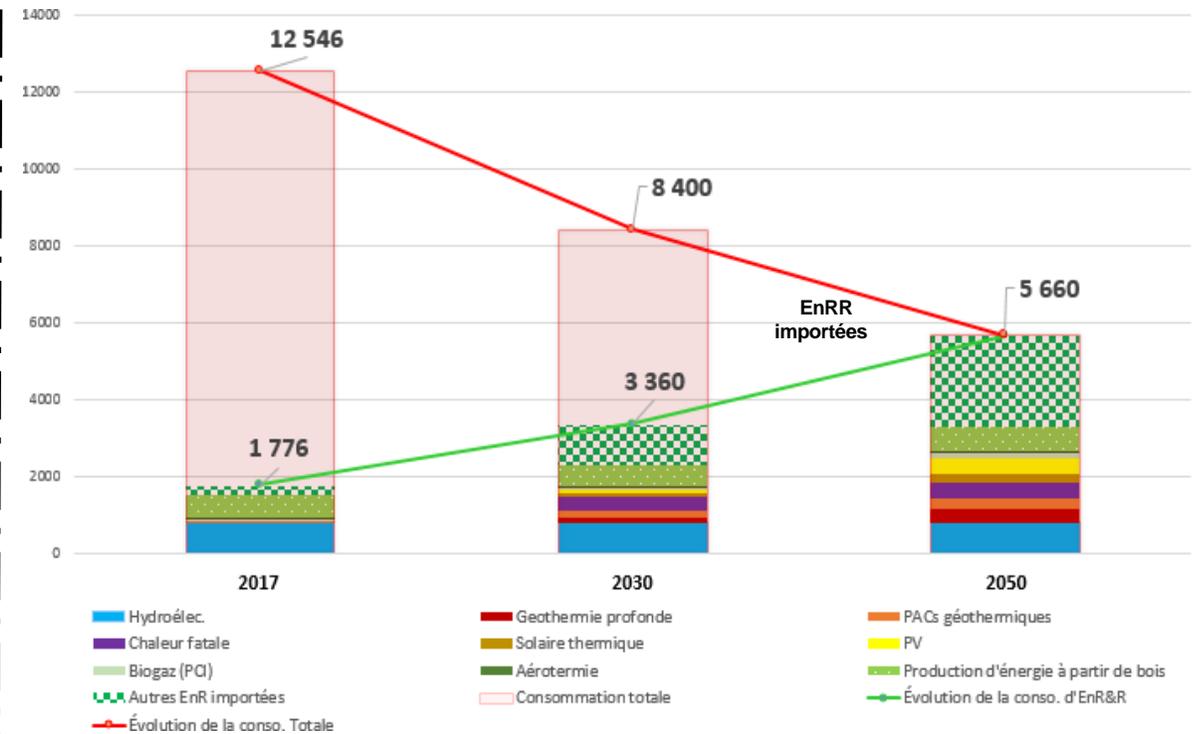
Part d'énergies renouvelables en 2019 : 16,5 %

Évolution des consommations énergétiques par secteur sur l'Eurométropole de Strasbourg



Source : ATMO GE - Invent'Air 2017

Développement des énergies renouvelables et de récupération par filière en (GWh/an) sur l'Eurométropole de Strasbourg



Ambition territoriale : « 100 % renouvelables et neutralité carbone en 2050 »